

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 FÉVRIER 2015

Présents : MM. MAGENDIE Michel, LAMY-MACAROU Claude, Mmes LARROUTUDE Marie, BESTI Pascale, COURDE Sylvie, MM. DUMARTIN Pascal, LADEVEZE Thierry, LEBLOND Didier, Mmes POUTS Elisabeth, SINSAU-PARFAIT Jacqueline.

Absents : M. CANO Alain,

Excusés : MM. BITAILLOU Guy qui donne pouvoir à M. MAGENDIE Michel, CAZENAVE Pierre-Alexandre qui donne pouvoir à Mme COURDE Sylvie, DE SOUSA Helder qui donne pouvoir à Mme BESTI Pascale.

Secrétaire de séance : Mme Pascale BESTI

Le Maire ayant ouvert la séance à 21h05, il a été procédé, en conformité à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivité Territoriale, à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Pascale BESTI est désignée pour remplir cette fonction.

VENTE DE BOIS AUX ENCHERES

Il sera procédé à une vente aux enchères d'arbres, appartenant à la commune, situés en bordure de chemins communaux et devenus gênants ou en fin de vie et donc dangereux. Une évaluation a été réalisée par la commission « vente de bois » composée de M. BITAILLOU, LADEVEZE, LAMY-MASCAROU et MAGENDIE en fonction de l'espèce de l'arbre concerné. Avant la vente toutes les personnes intéressées, suite à leur inscription en mairie, ont été contactées afin de leur montrer les différents lots de bois et leur laisser un temps de réflexion pour leurs éventuelles surenchères.

Etat précisé que M. DUMARTIN, conseiller municipal, intéressé à la présente délibération, ne prend pas part au vote.

Voté à l'unanimité.

ACHAT GROUPE D'ENERGIE

Le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) envisage de s'associer avec d'autres syndicats de l'Aquitaine afin de mutualiser les achats d'électricité pour les communes, et ainsi en réduire le coût.

La commune décide d'adhérer à ce nouveau groupement d'achat.

Voté l'unanimité.

MODIFICATION DE LA CLÔTURE DE L'ECOLE

Il a été exposé que la haie située dans l'enceinte de l'école pose des problèmes de sécurité pour les enfants, ainsi que des problèmes de surveillance des élèves pour le personnel de l'école. Il est proposé de supprimer cette haie.

Dans la perspective de mieux encadrer les élèves durant les récréations et d'éviter tout risque majeur il est proposé de rehausser le mur situé entre l'école et le cimetière. (plusieurs devis sont actuellement en cours d'étude)

ASSURANCE DES ELUS (Pour info)

Le Maire indique qu'il a souscrit une assurance personnelle afin d'assurer les élus pour les risques liés à leur fonction. Les adjoints sont couverts dans le contrat souscrit à l'AMF (Association des Maires de France).

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ La campagne d'élagage est reportée en raison du peu de personnes intéressée sur la commune.
- ❖ Dans le local attribué aux chasseurs à côté du terrain de foot, une vieille cuve à fioul

qui était stockée là, a été attribuée gratuitement à M. LANNES.

❖ Mme Brigitte SINSAU recherche un terrain sur la commune pour y pratiquer son activité d'horticulture. Elle souhaite s'installer sur une surface de 5 000 m² environ.

Il conviendra de discuter avec elle de son projet.

❖ Pour la révision de la carte communale il convient d'attendre le rapport de M. LAGARDE de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)

❖ Renouer avec l'usage « un arbre coupé, un arbre planté »

❖ Il a été évoqué la possibilité de rénover une partie du presbytère (RDC + un étage)

❖ Mise à disposition du camion de la commune (avec M. RABERIN comme chauffeur)

pour les associations

❖ Point de collecte route de Pau

(poubelles éventrées + excréments humains !!!)

❖ Remercier Thierry pour l'enlèvement des encombrants au bord des routes

❖ L'inventaire et les photos du matériel du local technique a été réalisé

❖ M. CASTAN Michel doit réparer les 4 portes qui forcent au stade de foot (remplacement des poignées)

❖ Réparation porte salle Ménusé (forcée – paumelles pliées)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.